



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

de-250221-

Département d'INDRE-ET-LOIRE Arrondissement de TOURS Canton de MONTS Commune d'ESVRES-SUR-INDRE	COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2021
--	--

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'ESVRES SUR INDRE légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : le mercredi 17 février 2021

Nombre de conseillers en exercice29

Nombre de conseillers présents25

Nombre de conseillers votants.....29

Etaient présents :

M. Jean-Christophe GASSOT, Maire,

Mme Josiane LE BRONEC, M. Jean-Pierre PAUL, Mme Sylvie QUENEAU, M. André DESPLAT
Mme Nathalie BERTON, M. Eric DELHOMMAIS, Mme Delphine COSSON, M. Jean-Jacques
MOUROT, Adjoints,

Mme Odette KELLOGG, Mme Maryse ROUSSEAU, M. Alain BERTRAM, Mme Dominique GENTY,
M. Jean-Charles GARREAU, Mme Mélanie SAUVAGE, M. Edouard ROSSI, Mme Myriam
BARTHELEMY, M. Jean-François LEBOURG (arrivée à 20h50), Mme Madalena AFONSO, M.
Maxime FUSEAU (arrivée à 20h37), Mme Flore MASSICARD, M. Jacques TOUPIN, Mme Nora
ZENATI, M. Guisepe PETITTO, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents :

M. Patrice GARNIER, Mme Conny FAZILLEAU-VAN DER SMISSEN, M. Sébastien HARAULT,
Mme Aurélie PROUIN, M. Pascal SIMON,

Ont donné pouvoir :

M. Patrice GARNIER	à M. Jean-Jacques MOUROT
Mme Conny FAZILLEAU-VAN DER SMISSEN	à Mme Nathalie BERTON
M. Sébastien HARAULT	à Mme Mélanie SAUVAGE
Mme Aurélie PROUIN	à Mme Delphine COSSON
M. Pascal SIMON	à M. Jean-Christophe GASSOT

Secrétaire de séance : Mme Sylvie QUENEAU

PREAMBULE

- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2021 par 24 voix pour et 4 contre.
- Décisions du maire prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du 1er janvier 2021 au 28 janvier 2021

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. Désignation d'un représentant au sein du Centre Communal d'Action Sociale,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 3 abstentions :

- **DESIGNE** par vote à bulletin secret, un représentant du conseil municipal au sein du Centre Communal d'Action Sociale, en remplacement d'un conseiller démissionnaire :
 - Liste « ESVRES 2020 Responsable et Solidaire » :
Madame Odette KELLOGG en remplacement de Mme Hélène ABRIOUX

2. Désignation d'un représentant au sein de la commission des Affaires Sociales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 3 abstentions :

- **DESIGNE** un représentant du conseil municipal au sein de la commission communale, en remplacement d'un conseiller démissionnaire :
 - Liste « ESVRES 2020 Responsable et Solidaire » :
Madame Odette KELLOGG en remplacement de Mme Hélène ABRIOUX.

FINANCES LOCALES

3. Débat sur les orientations budgétaires 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour, 2 abstentions et 2 contre :

- **PREND** acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2021.

DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

Enseignement

4. Demande de dérogation pour la mise en œuvre de la semaine de 4 jours et demi- rentrée scolaire 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 28 voix pour et 1 abstention :

- **APPROUVE** le maintien de l'organisation du temps scolaire des écoles de la ville à la rentrée scolaire 2021/2022 ci-dessous.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à soumettre cette organisation au DASEN, seul habilité à autoriser les nouveaux horaires.

QUESTIONS DIVERSES

Esvres sur Indre, le 26 février 2021

Le Maire,
Jean-Christophe GASSOT

